

COMMUNE DE VISSAC-AUTEYRAC

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15/12/2025

Présents : Mesdames BLAUGY Pascale, BONHOMME Yolande, BOURGON Jérôme, DUNIS Damien, PARRIN-MALFANT Michèle, PERGIER-MERLE Marie-Christine, Messieurs CHABANON Philippe, COMTE Cédric, GERENTON Laurent, PAPARIC Thierry, TOURETTE-CHAURAND Samuel.

Secrétaire de séance : Madame Yolande BONHOMME

Le quorum est atteint

Ordre du jour :

Validation du compte rendu du conseil municipal du 13 octobre 2025.

Vote : Pour à l'unanimité (11 voix)

1- Adoption de la contrevaieur pour la redevance pour performances des systèmes d'assainissement collectif 2026.

Suite à la délibération du 15/10/2024 de l'agence de l'eau concernant la réforme de redevance sur l'assainissement, il nous incombe annuellement de confirmer le taux de contrevaieur de la redevance pour performances des réseaux d'assainissement pour 2026. Cette contrevaieur s'obtient en multipliant le taux de 2026 de l'agence de l'eau : 0.28 au coefficient alimenté par les données saisies au SISPEA (Système d'information des services publics d'eau et d'assainissement) concernant les stations de traitement qui est égal à 0.362. (0.28×0.362), ce qui donne une contrevaieur à 0.10 €.

Vote : pour à l'unanimité (11 voix)

2- Autorisation de signature de la convention de participation proposée par le CDG43 pour la protection complémentaire santé.

Pour la mutuelle santé « ENTRAIN » que nous avons proposé à tous nos agents, la participation financière de la commune a été fixée à 15 €.

Vote : Pour à l'unanimité (11 voix).

3- Délibération du quart : BUDGET

Cette délibération a été retirée.

4- Questions diverses

Fermeture de la mairie du 24 décembre au 04 janvier inclus.

Vœux du maire le dimanche 11 janvier à 14 heures à la salle des fêtes de Lachaud.

Madame le Maire lève la séance à 21h30

Fait à Lachaud-Curmilhac, le 19/12/2025

Madame Yolande BONHOMME

Secrétaire de séance

Madame Michèle MALFANT

Maire